



01 juin 2023

Note d'accompagnement du calendrier Ecoles de Rugby 2023-2024

L'objectif de ce calendrier national est de guider les Ligues et les Comités Départementaux dans la construction du calendrier de leurs Ecoles de Rugby. Il détermine des points de passages nécessaires, des incontournables, des recommandations et il laisse aussi des marges de manœuvre pour construire une planification qui tient compte des objectifs, des besoins et des contraintes de chacun. Cette construction doit être pensée dans l'intérêt des enfants, tout en garantissant la sécurité de ces derniers.

Le calendrier est un outil qui permet une bonne coordination des actions, une bonne communication entre les structures (Ligues-Départements et clubs) et de donner de la visibilité à toutes les personnes impliquées au bon fonctionnement des EDR.

Pour que cet outil soit performant, il convient pour chaque structure d'être accompagnée dans sa lecture, dans sa compréhension et dans son appropriation pour une mise en œuvre optimale :

- La FFR accompagne les ligues
- La Ligue accompagne les départements
- Le Département accompagne les clubs

Le calendrier doit être respecté par les ligues, les CD et les clubs. Les dates pour les tournois de clubs sont identifiées dans le calendrier. Il est impératif lors des validations d'autorisations de tournoi de s'assurer que le tournoi ne se déroule pas dans les 72h (avant ou après) une date FFR (plateaux, CF, SCF, challenge féminin...) (rappel article 230-2 des RG: Limitation du nombre de rencontres durant une même période de 72 heures. Un joueur ne peut pas participer à plus d'une rencontre officielle approuvée par World Rugby et/ou organisée par la F.F.R., la L.N.R. ou un organisme régional durant une même période de 72 heures).

Toutes les informations sur les écoles de rugby sont à retrouver sur le site de la FFR : ICI





1. PRINCIPES GENERAUX

- M14/M15F: Faire jouer en nom propre et en proximité en adaptant les formes de jeu (7, X, XV) et ainsi limiter les rassemblements
- Favoriser les sollicitations de septembre à juin qui respectent le rythme des enfants (alternance : matchs, repos) et en évitant de les solliciter sur la période des vacances scolaires (notamment sur le CF).
- Adapter les formes de jeu sur les différents plateaux en fonction de ce qu'il est autorisé dans la saison et des effectifs en présence.
- M14/M15F: Préparer, accompagner et évaluer les dispositifs liés à la sécurité du joueur tels que le « Passeport du Joueur de devant » et l' « Atelier de Sensibilisation aux Règles du Jeu » (Ancien Centre de Perfectionnement en Arbitrage). Ils sont à préparer sur les premiers mois de la saison et doivent faire l'objet d'un travail continu tout au long de la saison.

NB : Pour toute rencontre (plateau, tournoi, match amical) hors entrainement les **licences doivent obligatoirement être validées**.

2. FORMES DE JEU

Le tableau ci-dessous indique par catégorie d'âge, les effectifs et formes de pratiques autorisées au cours de la saison avec l'évolution du toucher 2 secondes, en passant par le jeu au contact pour aboutir au rugby éducatif. Pour les nouveaux arrivants en cours de saison, il est tout à fait possible d'utiliser les formes de pratiques, effectifs qui sont indiqués sur les mois qui précèdent.

Les formes de jeu pour la saison 2023-2024 sont identiques par rapport à la saison dernière.

Formes de pratiques :

• T+2 = toucher + 2 secondes : Effectif 5 x 5

• J CO = Jeu au contact : Effectif réduit 5 x 5 ou 7 x 7 (en fonction de la catégorie)

• RE = Rugby Educatif : Effectif complet 7x7 ou 10 x 10 ou 15 x 15

CAT	PRAT	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
M6	ATELIERS RUGBY : jeux de coordination motrice, d'habiletés (luttes, combat, courses, sauts, lancers) et jeux d'opposition (4x4 – 5x5)										
M8	5X5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	T+2 5x5	J CO 5x5					
M10	5X5 7X17	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7	RE 7x7
M12	5X5 10X10	T+2 J CO 5x5	J CO 5x5	J CO 5x5	RE 10x10						
M14 M15F	7x7 10x10 15x15	T+2 J CO 7x7	J CO 7x7	RE 10x10 15x15							





3. M14 ET M15F

A. Passeport du Joueur De Devant

Il n y a pas de modification cette saison dans la mise en place du passeport joueur de devant.

B. ASR (Atelier de Sensibilisation aux Règles du jeu)

Depuis la saison dernière, l'Atelier de Sensibilisation aux Règles du jeu remplace le CPA.

La date limite de passage de l'ASR pour les M12, M14, M15F est fixée au 31 décembre.

C. Orange Rugby Challenge

Pour la saison 2023-2024, l'ORC change de catégorie et s'adressera désormais aux licenciés filles et garçons de la catégorie M12 et sera désormais intégré dans le dispositif du livret du jeune joueur.

Le changement de catégorie permettra d'alléger la saison des M14 déjà riche en actions et challenges.

Les modalités de participation :

La participation à l'ORC (départemental et régional à minima) est obligatoire pour la labellisation. Les clubs labellisés (ou qui demandent une labellisation) doivent participer en nom propres à l'ORC (pas de rassemblement possible) dans la catégorie garçons et/ou filles.

- Pour les garçons : les équipes participantes doivent être des clubs et les joueurs doivent être licenciés dans la structure de l'équipe participante.
- O Pour les filles: la priorité est donnée aux équipes de clubs ou de rassemblements. Si les effectifs ne permettent pas à un club ou un rassemblement de s'engager il sera possible de participer avec une équipe de bassin. Si les effectifs ne le permettent pas, il sera possible de participer avec une équipe de département (sur avis de la commission nationale des écoles de rugby). Attention il n'est pas possible pour un bassin, un CD ou une ligue d'engager plusieurs équipes.

Pour une meilleure coordination et un pilotage national, il convient de bien respecter les périodes sur lesquelles chaque phase est prévue. En effet, après chaque phase les qualifiés doivent être transmis pour que l'organisateur puisse préparer la phase suivante.

Ainsi identifiés, les organisateurs pourront se mettre en lien avec Orange pour le calibrage des dotations utiles à l'organisation.

Les épreuves de la phase départementale et de la phase régionale peuvent se dérouler le mercredi ou le samedi (chaque Département/Ligue est libre de choisir).

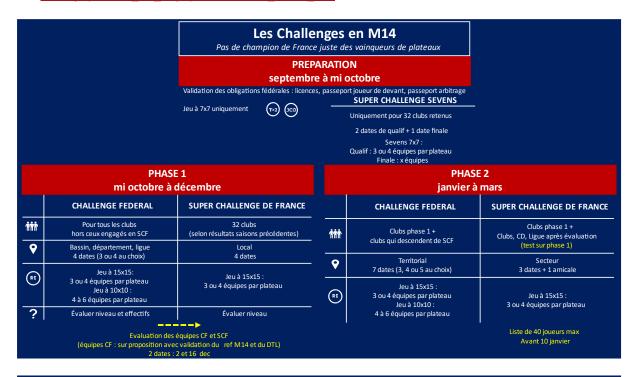


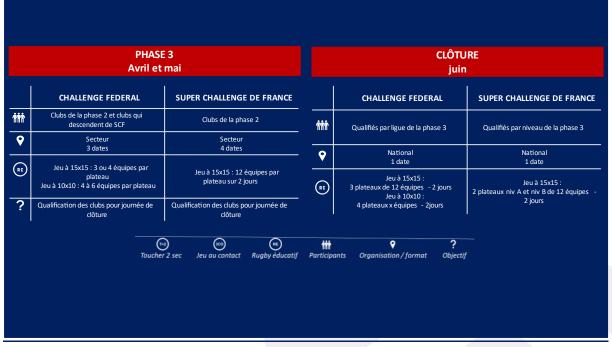


D. <u>M14-M15F</u>: Challenge Fédéral, Super Challenge de France et Super Challenge Sevens:

Le détail de l'organisation du Challenge Fédéral à X et à XV est à retrouver dans le document d'organisation de la pratique en M14 M15F: https://www.ffr.fr/jouer-aurugby/ecole de rugby/documents utiles edr

Le détail de l'organisation du Super Challenge de France à XV et Super Challenge Sevens est à retrouver dans le document d'organisation de la pratique en M14 M15F : https://www.ffr.fr/jouer-au-rugby/ecole de rugby/documents utiles edr









E. Challenge féminin M15:

Le challenge féminin pourra se jouer le samedi ou le mercredi. Chaque ligue devra organiser 3 mercredis sur la saison (afin d'intégrer les scolaires) mais en tenant compte des particularités locales.

4. M8, M10, M12

A. Les plateaux départementaux

Les premiers plateaux départementaux pourront être organisés dès la fin septembre à partir du moment où les affiliés et les clubs sont à jour des formalités administratives.

Tout au long de la saison plusieurs dates de plateaux départementaux sont proposées elles sont prioritaires sur l'organisation des dates clubs.

Si aucun plateau n'est organisé, les organisations de tournois de clubs pourront être autorisées - selon les demandes d'autorisation de tournoi dument remplies et en concertation avec la commission EdR départementale.

Cependant, les dates autour de toutes les vacances scolaires et des mois de mai et juin étant prioritairement laissées libre à l'organisation des tournois club, il leur est donc conseillé d'utiliser ces périodes.

Il convient donc pour les départements d'animer son territoire, de coordonner les plateaux, les tournois clubs afin d'optimiser la pratique.